

Motion pour la construction d'habitations à loyer modéré sur la parcelle communale du Maupas

Au Conseil communal de la Ville de Rolle

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Lors de la séance du Conseil communal du 10 mars, nous avons pris acte de la réponse négative de la Municipalité concernant le postulat de Pierre-François Charmillod.

Nous pensons qu'il est prioritaire de répondre à la demande de logements à loyer modéré sur le territoire de la commune de Rolle.

La situation du logement dans la région Nyon-Rolle est très préoccupante et la pénurie s'est accrue ces deux dernières années.

La loi cantonale reconnaît une situation de pénurie lorsque le nombre de logements vacants est en dessous du seuil de 1,5%. Ce taux se situe aux alentours de 0,3 % dans notre région. De plus, ce taux concerne principalement des logements à des prix relativement élevés.

Le canton de Vaud fait une priorité cantonale de la construction de logements adaptés économiquement aux besoins des ménages.

Le conseil régional de Nyon est également préoccupé par la pénurie actuelle.

La liste d'attente auprès de la société coopérative d'habitation de Rolle est de plus de 100 demandes. Ces demandes concernent toutes les couches de la population.

- De jeunes rollois qui cherchent un 1^{er} logement
- Des familles qui s'agrandissent.
- Des personnes âgées de 65 ans et plus
- Des ménages monoparentaux.

L'indice des loyers sur le marché a passé de 100 en 2002, à 120 en 2008, soit 20% d'augmentation

L'offre pour des logements à prix modérés est ainsi quasi nulle et cela devient extrêmement difficile pour les familles à revenus modestes, les jeunes célibataires en début de carrière, les étudiants et les personnes âgées, de se loger dans notre localité.

Pour toutes ces raisons, les soussignés demandent au conseil communal de soutenir la motion dont l'objectif est de ne pas attendre pour développer un projet de constructions d'habitations à loyer modéré sur le terrain communal du Maupas, en collaboration avec la société coopérative d'habitation de Rolle.

Nous invitons la Municipalité à reconsidérer cette demande dans la perspective de l'urgence du besoin.

Déposé à Rolle sur le bureau du Conseil communal en date du 5 mai 2009.

Jean-Noël Goël, Conseiller communal